

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 19 JUIN 2018

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF		
	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>5 335 715,60</i>	<i>5 335 715,60</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 861 506,89	7 920 876,28
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>8 697 338,26</i>	<i>8 690 088,93</i>
<i>Amortissements</i>	<i>-835 831,37</i>	<i>-769 212,65</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 197 222,49</u>	<u>13 256 591,88</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	8 522,19	7 791,10
<i>Autres créances</i>	<i>8 522,19</i>	<i>7 791,10</i>
CREANCES DIVERSES	34 433,63	28 636,09
<i>Créances diverses</i>	<i>34 433,63</i>	<i>28 636,09</i>
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 627 728,88	5 713 568,05
<i>Autres titres</i>	<i>5 774 999,98</i>	<i>5 839 213,88</i>
<i>Provision pour dépréciation</i>	<i>-147 271,10</i>	<i>-125 645,83</i>
DISPONIBILITES	952 471,79	176 514,58
COMPTES DE REGULARISATION	0,00	3 887,32
ACTIF CIRCULANT	<u>6 623 156,49</u>	<u>5 930 397,14</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 820 378,98</u>	<u>19 186 989,02</u>

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN ACTIF

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
208 000	<i>DROIT SUR REVENU LEG F.F</i>	5 335 715,60	5 335 715,60
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 697 338,26	8 690 088,93
218 110	<i>AGENCEMENTS DIVERS</i>	65 372,33	61 652,33
218 300	<i>MATERIEL DE BUREAU</i>	45 485,90	45 485,90
218 302	<i>INFORMATIQUE NOUVEAU SIEGE</i>	87 896,12	85 339,56
218 310	<i>LOGICIELS</i>	271 374,67	235 289,47
218 400	<i>MOBILIER</i>	117 586,03	117 586,03
218 420	<i>NAPOLEONICA LA REVUE</i>	58 005,60	58 005,60
218 600	<i>OBJETS D'ART LIVRES MOBILIER</i>	4 567 309,71	4 602 422,14
218 610	<i>BIBLIOTHEQUE LIVRES F.N</i>	329 220,01	329 220,01
218 620	<i>OBJETS D'ART F.N</i>	3 155 087,89	3 155 087,89
	AMORTISSEMENTS IMMO.CORPORELLES	-835 831,37	-769 212,65
281 820	<i>AMORT. AGENCEMENTS DIVERS</i>	-43 009,52	-34 981,17
281 830	<i>AMORT. MATERIEL DE BUREAU</i>	-124 054,84	-120 349,69
281 831	<i>AMORT. LOGICIELS</i>	-271 374,67	-235 289,47
281 840	<i>AMORT. MOBILIER</i>	-62 273,95	-50 648,18
281 861	<i>AMORT. BIBLIOTHEQUE LIVRES</i>	-277 112,79	-269 938,54
281 862	<i>AMORT. NAPOLEONICA LA REVUE</i>	-58 005,60	-58 005,60
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
275 100	<i>DEPOT GARANTIE HAUSSMANN</i>	0,00	0,00
274 300	<i>PRÊT GARRIGOUX</i>	0,00	0,00
	ACTIF IMMOBILISE	13 197 222,49	13 256 591,88
370 000	<i>STOCKS LIVRES</i>	0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION	8 522,19	7 791,10
411 000	<i>CLIENTS</i>	490,34	0,00
421 000	<i>REMUNERATIONS DUES</i>	1 328,86	0,00
421 010	<i>AVANCES SUR SALAIRES</i>	2 579,00	5 000,00
437 100	<i>TICKETS RESTAURANT</i>	3 831,10	2 791,10
437 310	<i>MORNAY CADRES</i>	292,89	0,00
	CREANCES DIVERSES	34 433,63	28 636,09
467 000	<i>DEBITEURS DIVERS</i>	8 000,00	8 000,00
468 700	<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	0,00	0,00
475 000	<i>COMPTE D'ATTENTE</i>	26 433,63	20 636,09

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN ACTIF

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	<u>5 627 728,88</u>	<u>5 713 568,05</u>
	ACTIONS	5 625 105,40	5 689 404,42
503 000	ACTIONS	5 625 105,40	5 689 404,42
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	149 894,58	149 809,46
508 000	FCP	149 894,58	149 809,46
	SICAV	0,00	0,00
508 100	SICAV	0,00	0,00
	PROVISIONS	-147 271,10	-125 645,83
590 000	PROVISION POUR DEPRECIATION DE V.M.P.	-147 271,10	-125 645,83
	DISPONIBILITES	952 471,79	176 514,58
512 001	SG NW2	690 928,51	124 982,32
512 002	SG AMADEIS	5 715,45	2 147,95
512 003	SOCIETE GENERALE	244 341,12	47 581,26
512 004	SG SAINTE HELENE	270,81	424,81
512 005	ST HELENE COMPTE LIVRET	54,89	54,89
512 006	SG CARTE BLEUE	9 984,55	0,00
531 000	CAISSE	1 026,00	1 172,89
531 010	CAISSE BIBLIOTHEQUE	150,46	150,46
	COMPTES DE REGULARISATION	0,00	3 887,32
486 000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,00	3 887,32
	ACTIF CIRCULANT	6 623 156,49	5 930 397,14
	TOTAL DE L'ACTIF	19 820 378,98	19 186 989,02

FONDATION NAPOLEON

BILAN PASSIF

	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	1 352 420,51	1 352 420,51
<i>Autres réserves</i>	6 748 012,93	6 748 012,93
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 277 574,72	-3 167 469,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	444 304,51	-110 105,14
FONDS PROPRES	19 289 610,76	18 845 306,25
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	16 223,69
FONDS DEDIES	117 324,80	88 931,57
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	138 722,16	156 673,16
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	138 722,16	156 673,16
DETTES DIVERSES	258 497,57	79 854,35
DETTES	397 219,73	236 527,51
TOTAL DU PASSIF	19 820 378,98	19 186 989,02

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN PASSIF

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
102 100	VALEUR DU PATRIMOINE	14 022 447,53	14 022 447,53
	RESERVES STATUTAIRES	1 352 420,51	1 352 420,51
106 300	RESERVES STATUTAIRES	1 352 420,51	1 352 420,51
	AUTRES RESERVES	6 748 012,93	6 748 012,93
106 830	RESERVES DE TRESORERIE	6 748 012,93	6 748 012,93
	REPORT A NOUVEAU	-3 277 574,72	-3 167 469,58
	RESULTAT DE L'EXERCICE	444 304,51	-110 105,14
	FONDS PROPRES	19 289 610,76	18 845 306,25
	PROVISIONS	0,00	0,00
151 000	PROVISIONS POUR RISQUES	0,00	0,00
	PROVISIONS	0,00	0,00
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	16 223,69
194 200	FONDS DEDIES A.N.	79 950,69	0,00
194 510	FONDS DEDIES SENS	5 536,42	17 689,22
195 000	FONDS DEDIES SAINTE-HELENE	31 837,69	71 242,35
	FONDS DEDIES	117 324,80	88 931,57
	DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
518 600	INTERETS COURUS A PAYER	0,00	0,00
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	138 722,16	156 673,16
421 000	REMUNERATIONS DUES	0,00	0,00
428 200	DETTES PROVISIONNEES CONGES	48 047,78	48 708,35
431 100	URSSAF	38 726,79	36 866,00
437 300	CRI PREVOYANCE	1 777,75	1 668,00
437 320	MUTUELLE GFM	105,37	105,37
437 310	MORNAY CADRES ET NON CADRES	0,00	25 440,00
438 610	FORMATION PROFESSIONNELLE	6 951,03	6 265,03
438 200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES	21 207,02	19 544,80
448 200	CHARGES FISCALES SUR CONGES	4 642,42	4122,61
448 600	TAXE SALAIRE A PAYER	17 264,00	13 953,00

	AUTRES DETTES DIVERSES	258 497,57	79 854,35
401-408000	<i>FOURNISSEURS FNP</i>	249 210,62	72 388,98
467 500	<i>MECENATS</i>	8 500,00	7 000,00
475 001	<i>DOMAINE SAINT HELENE</i>	0,00	220,37
475 002	<i>AVANCE FRAIS DU PRESIDENT</i>	0,00	0,00
475 012	<i>Compte dédié Gloire et cendre</i>	0,00	150,00
475 022	<i>AVANCE LA ROCHE</i>	786,95	0,00
475 042	<i>AVANCE VENDEMAIRE</i>	0,00	0,00
475 044	<i>CHAIRE NAPOLEON</i>	0,00	95,00
	DETTES	397 219,73	236 527,51
	TOTAL DU PASSIF	19 820 378,98	19 186 989,02

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Ventes</i>	7 021,96	4 311,55
<i>Autres produits</i>	125 905,18	60 024,89
<i>Transfert de charges</i>	0,00	0,00
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	132 927,14	64 336,44
<i>Autres achats et charges externes</i>	590 729,90	538 154,22
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	53 791,82	46 108,17
<i>Salaires et traitements</i>	538 866,31	514 627,76
<i>Charges sociales</i>	272 673,02	263 558,58
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	66 619,37	105 463,93
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	432 433,74	490 010,28
II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 955 114,16	1 957 922,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<u>-1 822 187,02</u>	<u>-1 893 586,50</u>
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 374 555,22	1 328 208,38
<i>Prod. Financ.reprises s/provisions</i>	118 504,56	218 928,40
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 099 092,06	1 083 119,94
V-PRODUITS FINANCIERS	2 592 151,84	2 630 256,72
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	144 219,19	934 960,96
<i>Dotations provisions VMP</i>	140 129,83	18 209,95
<i>Autres charges financières</i>	0,00	183,99
IV-CHARGES FINANCIERES	284 349,02	953 354,90
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	2 307 802,82	1 676 901,82
RESULTAT COURANT	<u>485 615,80</u>	<u>-216 684,68</u>

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	50 000,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	315,37	0,00
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 315,37	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	121,00	1 322,10
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	38 112,43	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 233,43	1 322,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	12 081,94	-1 322,10
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	95 275,00	26 838,00
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	41 881,77	134 739,64
TOTAL DES PRODUITS	2 817 276,12	2 829 332,80
TOTAL DES CHARGES	2 372 971,61	2 939 437,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>444 304,51</u>	<u>-110 105,14</u>
Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	38 160,00	45 840,00

FONDATION NAPOLEON

**DETAIL
COMpte DE RESULTAT**

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	I-PRODUITS D'EXPLOITATION	132 927,14	64 336,44
	VENTES EDITIONS ET EXPOSITIONS	7 021,96	4 311,55
701 000	<i>Ventes livres</i>	959,46	991,55
704 - 706	<i>Etudes et prestations</i>	6 062,50	-
706 011	<i>COLLOQUE</i>	-	2 320,00
707 300	<i>VENTES LIVRES FN - NOUVEAU MONDE</i>	-	1 000,00
	AUTRES PRODUITS	125 905,18	60 024,89
742 000	<i>RECETTES CORRESPONDANCE</i>	10 887,34	10 000,00
751 010	<i>REDEVANCES DIVERSES</i>	-	55,89
751 012	<i>REDEVANCE PHOTOS</i>	972,84	814,00
751 200	<i>DROITS D'EXPOSITION</i>	0,00	0,00
754 500	<i>DONS RECUS</i>	18 770,00	23 945,00
758 200	<i>DONS DOMAINE SAINTE-HELENE</i>	0,00	0,00
758 400	<i>DONS SENS</i>	0,00	26 838,00
758 310	<i>DONS PROJET AN</i>	95 275,00	0,00
	REPRISE ET TRANSFERT DE CHARGES	-	0,00
781 500	<i>REPRISE SUR PROVISION CHARGES A PAYER</i>	-	0,00
791 000	<i>TRANSFERT DE CHARGES</i>	-	0,00
	II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 955 114,16	1 957 922,94
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	590 729,90	538 154,22
	ACHATS	37 531,17	42 305,23
606 100	<i>EDF</i>	3 929,01	3 865,44
606 400	<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>	25 795,44	28 712,37
606 800	<i>FOURNITURES DIVERSES SIEGE</i>	7 806,72	9 727,42

FONDATION NAPOLEON

**DETAIL
COMpte DE RESULTAT**

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	SERVICES EXTERIEURS	360 810,21	342 287,27
602 010	PROJET COLLECTION ET BIBLIOTHEQUE	13 549,00	1 850,00
602 013	COLLOQUE	-	9 203,37
602 015	PROJET CORRESPONDANCE	18 835,33	9 623,80
604 000	ETUDES SITES	4 680,00	6 609,99
612 201	LOCATION MATERIELS	9 236,40	10 660,00
613 200	LOYER SIEGE	142 000,00	142 000,00
613 500	LOCATION MOBILIER	-	0,00
614 000	CHARGES LOCATIVES	35 007,44	33 719,72
614 100	GARDE MEUBLE CHENUE	30 130,20	28 418,74
615 211	ENTRETIEN DIVERS	8 334,62	5 147,04
615 510	ENTRETIEN MATERIEL	0,00	947,77
615 550	ENTRETIEN OBJET COLLECTION	3 771,00	565,00
615 551	ENTRETIEN LIVRES BIBLIOTHEQUE	1 559,54	1 099,10
615 600	MAINTENANCE INFORMATIQUE	22 479,85	18 762,33
615 603	MAINTENANCE MUNSET COLLECTION	0,00	4 860,00
615 614	FRAIS NAPOLEON ORG ET FB	20 861,17	42 314,68
615 615	VIDEO JEUNES	15 200,00	0,00
615 617	LEADINGS BOARD	3 400,00	0,00
616 110	ASSURANCE PARDEE	1 165,07	1 169,47
616 120	ASSURANCE MANDATAIRES SOCIAUX	-	1 480,00
616 125	MULTIRISQUES BUREAUX	4 119,28	3 930,37
616 150	GANCEDE LIMITED COLLECTION	14 790,08	14 897,06
616 155	TELESURVEILLANCE	1 374,53	1 574,88
617 000	ETUDES ET RECHERCHES	53,80	
617 010	NUMERISATION BIBLIOTHEQUE	5 682,71	
618 000	DIVERS	150,00	
618 100	ABONNEMENT JOURNAUX	4 430,19	3 453,95

FONDATION NAPOLEON

**DETAIL
COMpte DE RESULTAT**

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	192 388,52	153 561,72
621 500	FRAIS DE COURSIER	716,85	644,66
622 609	HONORAIRES AVOCATS	-	0,00
622 610	CAIRN	6 867,92	3 125,76
622 613	HONORAIRES TRADUCTEURS	-	0,00
622 620	HONORAIRES COMMIS AUX CPTES	16 800,00	16 800,00
622 800	HONORAIRES DIVERS	160,00	165,00
623 109	RELATIONS PUBLIQUES	10 229,55	7 306,74
623 810	DONS ET POURBOIRES	1 200,00	2 280,00
625 100	REMBT DEPLACEMENT ADMINISTRATION	26 065,89	17 708,60
625 101	FRAIS CERCLE NAPOLEON	1 711,85	0,00
625 101	COLLOQUE CRE	6 467,44	3 370,05
625 120	DEPLACEMENT PETER HICKS	-	1 097,85
625 125	REMBOURSEMENT FRAIS THIERRY LENTZ	5 287,73	4 920,32
625 126	REMBOURSEMENT FRAIS PIERRE BRANDA	2 905,35	3 179,57
625 131	REMBOURSEMENTS COLLECTION	1 060,82	1 041,16
625 700	RECEPTIONS	107,40	3 313,16
625 708	FRAIS CHAIRE NAPOLEON	3 288,85	903,20
626 100	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	4 840,86	2 234,02
626 200	AFFRANCHISSEMENTS	14 451,02	17 847,98
626 234	BOUYGUES TELEPHONE PORTABLE	696,25	889,09
626 300	FRAIS INTERNET CONNEXION	5 336,50	9 373,85
627 000	SERVICES BANCAIRES	3 139,83	3 706,19
627 100	FRAIS SUR TITRES	1 060,09	1 044,85
627 101	FRAIS FINANCIERS	79 994,32	52 609,67
627 102	SOGENACTIF	-	0,00
	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	53 791,82	46 108,17
631 100	TAXES SUR SALAIRES	41 964,00	36 403,17
632 000	CHARGES FISCALES SUR CONGES	1 662,22	
633 300	FORMATION PROFESIONNELLE	10 165,60	9 705,00

FONDATION NAPOLEON

**DETAIL
COMpte DE RESULTAT**

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	SALAIRES ET TRAITEMENTS	538 866,31	514 627,76
641 100	SALAIRES	539 526,88	516 226,84
641 200	CONGES PAYES	660,57	-1 599,08
643 850	INDEMNITE DE TRANSPORT		
	CHARGES SOCIALES	272 673,02	263 558,58
641 105	INDEMNITES DE DEPART	-	0,00
645 100	U.R.S.S.A.F. - G.A.R.P.	164 043,27	154 902,40
645 200	MUTUELLE GFM	15 600,17	15 383,06
645 300	MORNAY ET CRPI PREVOYANCE	58 099,01	53 886,93
645 500	CHARGES SOCIALES SUR CONGES		
647 500	MEDECINE DU TRAVAIL	1 313,40	1 267,43
648 000	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	33 617,17	38 118,76
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	66 619,37	105 463,93
681 120	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	66 619,37	105 463,93
681 500	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES		
	AUTRES CHARGES	432 433,74	490 010,28
657 100	SUBVENTIONS MECENAT	61 050,60	29 974,23
657 101	SUBVENTION FONCTION SN	140 000,00	120 000,00
657 102	SUBVENTION REVUE S.N.	120 000,00	140 000,00
657 110	GRAND PRIX	15 000,00	15 000,00
657 114	DOMAINE SAINTE HELENE	14 404,66	125 590,86
657 115	FRAIS S/ GRAND PRIX	13 251,37	6 726,41
657 120	BOURSES D'ETUDES	41 250,00	41 250,00
657 130	AIDE PUBLICATIONS	-	2 320,00
657 400	MECENAT SENS	12 152,80	9 148,78
657 300	MECENAT A.N.	15 324,31	0,00
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 822 187,02	- 1 893 586,50

FONDATION NAPOLEON

**DETAIL
COMPTE DE RESULTAT**

Numéro de compte		AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
	III-PRODUITS FINANCIERS	2 592 151,84	2 630 256,72
	AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 374 555,22	1 328 208,38
762 711	FONDATION DE FRANCE	1 250 000,00	1 250 000,00
764 010	DIVIDENDES ACTIONS	124 555,22	78 207,98
764 050	REVENUS SUR LIVRET SAINT HELENE	0,00	0,40
	REPRISE SUR PROVISIONS	118 504,56	218 928,40
786 650	REPRISE SUR PROVISION V.M.P.	118 504,56	218 928,40
	PRODUITS NETS SUR CESSIONS VMP	1 099 092,06	1 083 119,94
767 000	PRODUIT SUR CESSION V.M.P. (titres de trésorerie)	1 099 092,06	1 083 119,94
767 001	PRODUIT SUR CESSION V.M.P. (Société Générale)	-	0,00
767 002	PRODUIT SUR CESSION V.M.P. (AMADEIS)	-	0,00
	IV-CHARGES FINANCIERES DOTATIONS AUX	284 349,02	953 354,90
667 000	CHARGES CESSION V.M.P.	144 219,19	934 960,96
667 001	CHARGES CESSION AMADEIS	-	0,00
686 650	DOTATION PROVISION V.M.P.	140 129,83	18 209,95
668 800	ECART DE CHANGE	-	183,99
	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 307 802,82	1 676 901,82
	V-PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 315,37	0,00
771 000	DIVERS	315,37	0,00
775 210	CESSION COLLECTION	50 000,00	0,00
	VI-CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 233,43	1 322,10
672 000	CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	121,00	1 322,10
675 000	VALEUR NETTE COMPTABLE	38 112,43	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	12 081,94	-1 322,10
689 510	ENGAGEMENT A REALISER SENS	-	26 838,00
689 511	ENGAGEMENTS A REALISER A.N.	95 275,00	
789 500	ENGAGEMENTS REALISES SAINTE HELENE	14 404,66	125 590,86
789 510	ENGAGEMENTS REALISES SENS	12 152,80	9 148,78
789 511	ENGAGEMENTS REALISES OP A.N.	15 324,31	0,00
	TOTAL DES PRODUITS	2 817 276,12	2 829 332,80
	TOTAL DES CHARGES	2 372 971,61	2 939 437,94
	RESULTAT DE L'EXERCICE	444 304,51	-110 105,14

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 19 820 378.98 euros, et au compte de résultat dégagant un résultat excédentaire de 444 304.51 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 142 000 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

a) Projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2017 s'élève à 31 837 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €
2016	196 833 €	0 €	125 591 €	71 242 €
2017	71 242 €	0 €	39 405 €	31 837 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2017 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2017.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2017 sont les suivants :

Dépenses par postes	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE						700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles		24 468	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant						20 332		
Transport meubles	6 000				42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood			8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)			653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	383	3 425	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales			5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)			3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	8 022	13 725	19 717					
Signalétique Longwood				5 707				
Honoraires		7 920	3600	1228		121	117	
Frais bancaires		36	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène		40 000	40 000					
Opération A.N.	25 000							
St Hélène – antenna		36 020						
Total	39 405	125 591	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

b) Restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens.

En date du 21 mars 2016, la Fondation Napoléon a lancé une souscription avec la ville de Sens s'engageant à apporter les financements nécessaires à la restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens. La souscription de Sens a permis de récolter 26 838 euros de dons. Sur l'exercice 2016, il a été dépensé 9 148,78 euros pour la restauration et les frais inhérents à cette campagne de souscription. En 2017, il a été dépensé 12 152 euros. Il reste 5 536 euros dans la restauration afin d'atteindre le but de l'opération.

c) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales. Au 31.12, il a été collecté 95 275 euros et dépensé 15 324 euros. Il reste un total disponible de 79 951 euros.

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2017 comme suit :

	Estimation au 31/12/2017	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2017
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	34.5 M€	650 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	27.4 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 690 089 €	45 361 €	38 112 €	8 697 338 €
TOTAL GENERAL	14 025 805 €	45 361 €	38 112 €	14 033 054 €

Acquisitions de l'exercice :

- Matériel son	3 720 €
- Informatique (logiciel napoleon.org, archimed et postes)	38 641 €
- Collection	3 000 €
Total	45 361 €

Sorties de l'exercice

-Vente boite marquise de Lowenstein (hors période)	
Total	38 112 €

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 66 619,37 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site NAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2016.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €
TOTAL GENERAL	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €
TOTAL GENERAL	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	34 433 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	8 522 €
Total Produits à recevoir	42 955 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total charges constatées d'avance	0 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	249 211 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	138 722 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	8 500 €
DIVERS	787 €
Total Dettes à payer	397 219 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 140 129 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 118 504 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	3 872 295	4 011 511 €
ACTIONS ETRANGERES	1 752 869	3 257 508 €
FCP AMADEIS	149 894	327 972 €
	-----	-----
	5 774 999	7 596 992 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	4
Employés	8

Total	12

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 339 883 € au 31 décembre 2017. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 2 544 heures en 2017, soit l'équivalent de deux personnes et demie employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargée à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 38 160 € en 2017, contre 45 840 € en 2016.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

Frédéric BEAUJARD

*EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS*

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

F

Frédéric BEAUJARD

EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux administrateurs de la FONDATION NAPOLEON,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION NAPOLEON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FONDATION NAPOLEON à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et morale de la Fondation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes



Frédéric BEAUJARD

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 19 JUIN 2018



SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF		
	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	5 335 715,60	5 335 715,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 861 506,89	7 920 876,28
<i>Immobilisations corporelles</i>	8 697 338,26	8 690 088,93
<i>Amortissements</i>	-835 831,37	-769 212,65
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 197 222,49</u>	<u>13 256 591,88</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	8 522,19	7 791,10
<i>Autres créances</i>	8 522,19	7 791,10
CREANCES DIVERSES	34 433,63	28 636,09
<i>Créances diverses</i>	34 433,63	28 636,09
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 627 728,88	5 713 568,05
<i>Autres titres</i>	5 774 999,98	5 839 213,88
<i>Provision pour dépréciation</i>	-147 271,10	-125 645,83
DISPONIBILITES	952 471,79	176 514,58
COMPTES DE REGULARISATION	0,00	3 887,32
ACTIF CIRCULANT	<u>6 623 156,49</u>	<u>5 930 397,14</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 820 378,98</u>	<u>19 186 989,02</u>

FONDATION NAPOLEON

BILAN PASSIF

	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	<i>1 352 420,51</i>	<i>1 352 420,51</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>6 748 012,93</i>	<i>6 748 012,93</i>
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 277 574,72	-3 167 469,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	444 304,51	-110 105,14
FONDS PROPRES	19 289 610,76	18 845 306,25
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	16 223,69
FONDS DEDIES	117 324,80	88 931,57
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	138 722,16	156 673,16
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>138 722,16</i>	<i>156 673,16</i>
DETTES DIVERSES	258 497,57	79 854,35
DETTES	397 219,73	236 527,51
TOTAL DU PASSIF	19 820 378,98	19 186 989,02



FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Ventes</i>	7 021,96	4 311,55
<i>Autres produits</i>	125 905,18	60 024,89
<i>Transfert de charges</i>	0,00	0,00
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	132 927,14	64 336,44
<i>Autres achats et charges externes</i>	590 729,90	538 154,22
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	53 791,82	46 108,17
<i>Salaires et traitements</i>	538 866,31	514 627,76
<i>Charges sociales</i>	272 673,02	263 558,58
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	66 619,37	105 463,93
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	432 433,74	490 010,28
II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 955 114,16	1 957 922,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<u>-1 822 187,02</u>	<u>-1 893 586,50</u>
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 374 555,22	1 328 208,38
<i>Prod. Financ. reprises s/provisions</i>	118 504,56	218 928,40
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 099 092,06	1 083 119,94
V-PRODUITS FINANCIERS	2 592 151,84	2 630 256,72
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	144 219,19	934 960,96
<i>Dotations provisions VMP</i>	140 129,83	18 209,95
<i>Autres charges financières</i>	0,00	183,99
IV-CHARGES FINANCIERES	284 349,02	953 354,90
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	2 307 802,82	1 676 901,82
RESULTAT COURANT	<u>485 615,80</u>	<u>-216 684,68</u>

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	50 000,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	315,37	0,00
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 315,37	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	121,00	1 322,10
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	38 112,43	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 233,43	1 322,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	12 081,94	-1 322,10
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	95 275,00	26 838,00
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	41 881,77	134 739,64
TOTAL DES PRODUITS	2 817 276,12	2 829 332,80
TOTAL DES CHARGES	2 372 971,61	2 939 437,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>444 304,51</u>	<u>-110 105,14</u>
Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	38 160,00	45 840,00

comptes au 31/12/2017

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 19 820 378.98 euros, et au compte de résultat dégageant un résultat excédentaire de 444 304.51 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 142 000 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

F

III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

a) Projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2017 s'élève à 31 837 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €
2016	196 833 €	0 €	125 591 €	71 242 €
2017	71 242 €	0 €	39 405 €	31 837 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2017 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2017.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2017 sont les suivants :

Dépenses par postes	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE						700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles		24 468	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant						20 332		
Transport meubles	6 000				42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood			8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)			653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	383	3 425	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales			5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)			3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	8 022	13 725	19 717					
Signalétique Longwood				5 707				
Honoraires		7 920	3600	1228		121	117	
Frais bancaires		36	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène		40 000	40 000					
Opération A.N.	25 000							
St Hélène – antenna		36 020						
Total	39 405	125 591	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

b) Restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens.

En date du 21 mars 2016, la Fondation Napoléon a lancé une souscription avec la ville de Sens s'engageant à apporter les financements nécessaires à la restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens. La souscription de Sens a permis de récolter 26 838 euros de dons. Sur l'exercice 2016, il a été dépensé 9 148,78 euros pour la restauration et les frais inhérents à cette campagne de souscription. En 2017, il a été dépensé 12 152 euros. Il reste 5 536 euros dans la restauration afin d'atteindre le but de l'opération.

c) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales. Au 31.12, il a été collecté 95 275 euros et dépensé 15 324 euros. Il reste un total disponible de 79 951 euros.

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2017 comme suit :

	Estimation au 31/12/2017	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2017
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	34.5 M€	650 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	27.4 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 690 089 €	45 361 €	38 112 €	8 697 338 €
TOTAL GENERAL	14 025 805 €	45 361 €	38 112 €	14 033 054 €

Acquisitions de l'exercice :

- Matériel son	3 720 €
- Informatique (logiciel napoleon.org, archimed et postes)	38 641 €
- Collection	3 000 €
Total	45 361 €

Sorties de l'exercice

- Vente boîte marquise de Lowenstein (hors période)	
Total	38 112 €

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 66 619,37 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site NAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2016.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €
TOTAL GENERAL	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €
TOTAL GENERAL	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	34 433 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	8 522 €
Total Produits à recevoir	42 955 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total charges constatées d'avance	0 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	249 211 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	138 722 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	8 500 €
DIVERS	787 €
Total Dettes à payer	397 219 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 140 129 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 118 504 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	3 872 295	4 011 511 €
ACTIONS ETRANGERES	1 752 869	3 257 508 €
FCP AMADEIS	149 894	327 972 €
	-----	-----
	5 774 999	7 596 992 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	4
Employés	8

Total	12

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 339 883 € au 31 décembre 2017. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 2 544 heures en 2017, soit l'équivalent de deux personnes et demie employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 38 160 € en 2017, contre 45 840 € en 2016.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

F

Frédéric BEAUJARD

*EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS*

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

F

Frédéric BEAUJARD

EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux administrateurs de la FONDATION NAPOLEON,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION NAPOLEON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FONDATION NAPOLEON à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et morale de la Fondation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes



Frédéric BEAUJARD

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 19 JUIN 2018



SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF		
	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	5 335 715,60	5 335 715,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 861 506,89	7 920 876,28
<i>Immobilisations corporelles</i>	8 697 338,26	8 690 088,93
<i>Amortissements</i>	-835 831,37	-769 212,65
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 197 222,49</u>	<u>13 256 591,88</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	8 522,19	7 791,10
<i>Autres créances</i>	8 522,19	7 791,10
CREANCES DIVERSES	34 433,63	28 636,09
<i>Créances diverses</i>	34 433,63	28 636,09
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 627 728,88	5 713 568,05
<i>Autres titres</i>	5 774 999,98	5 839 213,88
<i>Provision pour dépréciation</i>	-147 271,10	-125 645,83
DISPONIBILITES	952 471,79	176 514,58
COMPTES DE REGULARISATION	0,00	3 887,32
ACTIF CIRCULANT	<u>6 623 156,49</u>	<u>5 930 397,14</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 820 378,98</u>	<u>19 186 989,02</u>

FONDATION NAPOLEON

BILAN PASSIF

	AU 31.12.2017	AU 31.12.2016
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	<i>1 352 420,51</i>	<i>1 352 420,51</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>6 748 012,93</i>	<i>6 748 012,93</i>
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 277 574,72	-3 167 469,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	444 304,51	-110 105,14
FONDS PROPRES	19 289 610,76	18 845 306,25
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	16 223,69
FONDS DEDIES	117 324,80	88 931,57
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	138 722,16	156 673,16
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>138 722,16</i>	<i>156 673,16</i>
DETTES DIVERSES	258 497,57	79 854,35
DETTES	397 219,73	236 527,51
TOTAL DU PASSIF	19 820 378,98	19 186 989,02



FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Ventes</i>	7 021,96	4 311,55
<i>Autres produits</i>	125 905,18	60 024,89
<i>Transfert de charges</i>	0,00	0,00
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	132 927,14	64 336,44
<i>Autres achats et charges externes</i>	590 729,90	538 154,22
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	53 791,82	46 108,17
<i>Salaires et traitements</i>	538 866,31	514 627,76
<i>Charges sociales</i>	272 673,02	263 558,58
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	66 619,37	105 463,93
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	432 433,74	490 010,28
II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 955 114,16	1 957 922,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<u>-1 822 187,02</u>	<u>-1 893 586,50</u>
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 374 555,22	1 328 208,38
<i>Prod. Financ. reprises s/provisions</i>	118 504,56	218 928,40
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 099 092,06	1 083 119,94
V-PRODUITS FINANCIERS	2 592 151,84	2 630 256,72
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	144 219,19	934 960,96
<i>Dotations provisions VMP</i>	140 129,83	18 209,95
<i>Autres charges financières</i>	0,00	183,99
IV-CHARGES FINANCIERES	284 349,02	953 354,90
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	2 307 802,82	1 676 901,82
RESULTAT COURANT	<u>485 615,80</u>	<u>-216 684,68</u>

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	50 000,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	315,37	0,00
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 315,37	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	121,00	1 322,10
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	38 112,43	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 233,43	1 322,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	12 081,94	-1 322,10
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	95 275,00	26 838,00
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	41 881,77	134 739,64
TOTAL DES PRODUITS	2 817 276,12	2 829 332,80
TOTAL DES CHARGES	2 372 971,61	2 939 437,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>444 304,51</u>	<u>-110 105,14</u>
Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	38 160,00	45 840,00

comptes au 31/12/2017

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 19 820 378.98 euros, et au compte de résultat dégageant un résultat excédentaire de 444 304.51 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 142 000 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

F

III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

a) Projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2017 s'élève à 31 837 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €
2016	196 833 €	0 €	125 591 €	71 242 €
2017	71 242 €	0 €	39 405 €	31 837 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2017 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2017.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2017 sont les suivants :

Dépenses par postes	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE						700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles		24 468	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant						20 332		
Transport meubles	6 000				42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood			8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)			653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	383	3 425	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales			5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)			3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	8 022	13 725	19 717					
Signalétique Longwood				5 707				
Honoraires		7 920	3600	1228		121	117	
Frais bancaires		36	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène		40 000	40 000					
Opération A.N.	25 000							
St Hélène – antenna		36 020						
Total	39 405	125 591	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

b) Restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens.

En date du 21 mars 2016, la Fondation Napoléon a lancé une souscription avec la ville de Sens s'engageant à apporter les financements nécessaires à la restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens. La souscription de Sens a permis de récolter 26 838 euros de dons. Sur l'exercice 2016, il a été dépensé 9 148,78 euros pour la restauration et les frais inhérents à cette campagne de souscription. En 2017, il a été dépensé 12 152 euros. Il reste 5 536 euros dans la restauration afin d'atteindre le but de l'opération.

c) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales. Au 31.12, il a été collecté 95 275 euros et dépensé 15 324 euros. Il reste un total disponible de 79 951 euros.

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2017 comme suit :

	Estimation au 31/12/2017	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2017
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	34.5 M€	650 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	27.4 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 690 089 €	45 361 €	38 112 €	8 697 338 €
TOTAL GENERAL	14 025 805 €	45 361 €	38 112 €	14 033 054 €

Acquisitions de l'exercice :

- Matériel son	3 720 €
- Informatique (logiciel napoleon.org, archimed et postes)	38 641 €
- Collection	3 000 €
Total	45 361 €

Sorties de l'exercice

- Vente boîte marquise de Lowenstein (hors période)	
Total	38 112 €

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 66 619,37 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site NAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2016.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €
TOTAL GENERAL	769 212 €	66 619 €	0 €	835 831 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €
TOTAL GENERAL	125 645 €	140 129 €	118 504 €	147 271 €

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	34 433 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	8 522 €
Total Produits à recevoir	42 955 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total charges constatées d'avance	0 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	249 211 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	138 722 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	8 500 €
DIVERS	787 €
Total Dettes à payer	397 219 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 140 129 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 118 504 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	3 872 295	4 011 511 €
ACTIONS ETRANGERES	1 752 869	3 257 508 €
FCP AMADEIS	149 894	327 972 €
	-----	-----
	5 774 999	7 596 992 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	4
Employés	8

Total	12

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 339 883 € au 31 décembre 2017. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 2 544 heures en 2017, soit l'équivalent de deux personnes et demie employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 38 160 € en 2017, contre 45 840 € en 2016.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

F